

UQAR-INFORMATION

HEBDOMADAIRE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

18e année, numéro 11

Lundi, 17 novembre 1986

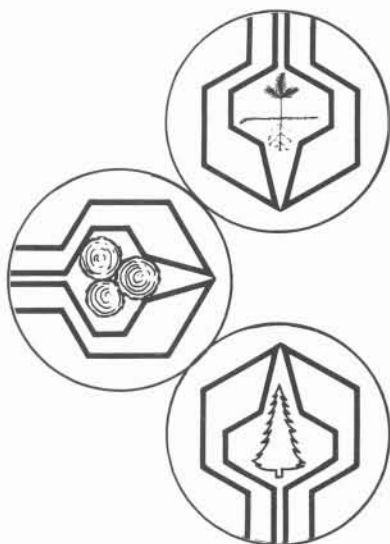
Colloque régional

La recherche en foresterie

Le mercredi 10 décembre prochain, un colloque régional sur "la recherche en foresterie et le transfert technologique" aura lieu à l'UQAR, à la salle C-415. Le principal objectif de la rencontre est de réunir les intervenants régionaux du domaine forestier et de mieux identifier les besoins en recherche.

En avril dernier, rappelons que le "Bilan scientifique régional", une initiative du Conseil de la science et de la technologie du Québec, dévoilait que très peu d'argent dans la région était consacré à la recherche dans le domaine forestier. Ainsi, la forêt vient, dans l'Est-du-Québec, au premier rang au point de vue socio-économique (principale source de revenu), mais au troisième rang en termes de développement scientifique, derrière le secteur maritime et l'agriculture. Pourtant, les questions qui nécessitent des recherches dans le domaine forestier sont nombreuses: santé et croissance des arbres, équipement, sécurité, etc. En conclusion du Bilan scientifique, l'une des principales recommandations demandait d'amorcer des activités de recherche et de développement dans le secteur de la forêt (recherche appliquée et transfert technologique).

En plus, il existe depuis un an, dans le réseau de l'Université du Québec, un groupe multirégional de recherche en sciences et technologies forestières. L'UQAR est active dans cet organisme.



C'est donc dans cette perspective que le Colloque de décembre aura lieu. L'activité est organisée par l'UQAR, qui s'est adjoint les compétences d'un professeur en techniques forestières du Cégep de Rimouski, monsieur Damien St-Amand, un ingénieur forestier de formation. Monsieur St-Amand partage la responsabilité de l'organisation du Colloque avec monsieur Serge A. Thériault, doyen des études avancées et de la recherche à l'UQAR.

Monsieur St-Amand a aussi le mandat de structurer à l'UQAR une équipe de recherche dans le domaine forestier. Il signale qu'il existe présentement un projet de recherche en foresterie, une collaboration entre l'UQAR et le Cégep de Rimouski: il s'agit d'un suivi technique du drainage en forêt, pour étudier la façon dont l'écoulement des eaux permet aux arbres de mieux pousser.

Parmi les conférenciers qui prendront la parole au Colloque de décembre, il faut signaler:

- M. Yvan Hardy, du Centre forestier des Laurentides, qui analysera les priorités de recherche en foresterie;
- M. Claude Godbout, du Ministère de l'Énergie et des Ressources, qui présentera les préoccupations et projets de son ministère;
- M. Gilles Frisque, du Centre multirégional de recherche en sciences et technologies forestières, qui indiquera la place de l'Université du Québec en recherche forestière;
- M. Richard Savard, du Syndicat des producteurs de bois du Bas-St-Laurent, qui brossera un tableau des besoins de recherche forestière dans la région;
- MM. Steeve Shugar et Gilles Morier, du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie, qui traiteront du financement de la recherche en foresterie.

Messieurs St-Amand et Thériault indiqueront aussi le rôle que pourrait assumer l'UQAR dans le développement de la recherche forestière dans l'Est-du-Québec. Monsieur Jean-Louis Chamel, chercheur à l'UQAR, dirigera la séance de synthèse du colloque. Des périodes sont prévues durant la journée pour les questions de l'auditoire.

Pour plus de détails, on peut communiquer à 724-1723.

Assemblée reportée

Une dizaine de personnes seulement se sont présentées à l'Assemblée générale annuelle de l'Association des diplômés de l'UQAR, le 8 novembre dernier. Ce n'était pas suffisant pour atteindre le quorum. Les responsables ont donc décidé de surseoir à la tenue de l'Assemblée générale et de reporter la rencontre au samedi 22 novembre, à compter de 13 h 30, au local E-220. Ils souhaitent attirer davantage de diplômé-e-s d'ici là.

Le président de l'Association des diplômés, Antonio Lechasseur, s'est dit déçu par ce manque d'intérêt général pour le développement de l'Association des diplômés "ce qui peut remettre en question l'avenir d'une association que l'on jugeait importante et pertinente pour le rayonnement universitaire dans le milieu régional".

Selon monsieur Lechasseur, plus de 800 invitations ont été envoyées à des diplômés membres et plus de 300 au personnel de l'Université, qui a aussi été invité. "Nous sommes d'autant plus déçus que nous venons d'accomplir une année bien remplie pour le développement de l'Association: formation de comités, plan triennal, création d'une bourse de 500 \$, etc. Je ne sais trop à quoi il faut imputer ce désintéressement. Mais s'il n'y a pas plus de participants samedi prochain, il faudra se poser des questions sur l'avenir de l'association."

Donc, samedi prochain: c'est l'occasion de montrer si l'on tient à une Association des diplômés à l'UQAR. Participez!

En bref

Le 29 septembre dernier, dans UQAR-Information, il était question d'un consortium de cinq organismes (comprenant la firme Lavalin et l'UQAR) qui avait entrepris une négociation pour une action concertée de coopération avec le Cameroun. Selon le doyen des études avancées et de la recherche à l'UQAR, Serge A. Thériault, le consortium a obtenu dernièrement un contrat de 20 millions de \$, et l'octroi de subvention vient d'être signé par l'ACDI. Il s'agit là du premier volet de cette action; le deuxième volet, de 50 millions de \$, est en négociation. L'ensemble du projet vise à développer l'enseignement supérieur technique au Cameroun. Une mission de rencontre entre les représentants impliqués au Canada et les autorités du pays africain est prévue pour la fin novembre (il a été impossible de tenir cette rencontre plus tôt).

Exercice d'évacuation à l'UQAR

Place à la coopération

Le Service de prévention des incendies de Rimouski veut sensibiliser les usagers de l'Université à être plus sérieux et coopératifs lors des exercices d'évacuation. Le 15 octobre dernier, une situation d'urgence incendie a été simulée à l'UQAR. Le préventionniste Michel Brunet, du Service des incendies de la Ville de Rimouski, affirme que la majorité des personnes de l'Université ont bien réagi à cet exercice et ont suivi les directives. Mais il déplore que "certains n'ont absolument pas voulu collaborer et se sont même permis de dire des bêtises à nos représentants".

Il est vrai que l'exercice d'évacuation est arrivé à un bien mauvais moment: l'Association générale des étudiants de l'UQAR avait convoqué à la même heure (11 h 30) une assemblée où il était question de voter au sujet d'une grève des étudiants contre l'éventuelle augmentation des frais de scolarité. Certains ont pensé que l'exercice avait été organisé pour empêcher l'assemblée d'avoir lieu. Monsieur Brunet affirme pour sa part que l'heure et la date d'un tel exercice est choisi au hasard, selon la respon-

sabilité de son Service, et qu'il n'était pas au courant de la tenue de cette Assemblée. "Nous avons fait un exercice semblable le même jour au Paul-Hubert, et nous avons convenu d'en faire un à l'UQAR immédiatement après. Seule la mauvaise température ou une urgence peuvent nous empêcher de tenir un tel exercice."

Le préventionniste Michel Brunet n'est pas totalement satisfait de l'exercice d'évacuation à l'UQAR pour une autre raison: cinq minutes après l'alarme, il restait encore du monde à l'intérieur de l'édifice. "Au Paul-Hubert, en 3 minutes 20 secondes, l'édifice était évacué. A l'UQAR, il faudrait évacuer en moins de quatre minutes au maximum. Lors du précédent exercice à l'UQAR, en octobre 1984, tout le monde était sorti en 3 minutes 30 secondes."

De plus, plusieurs personnes sont restées autour des portes d'accès à l'Atrium. "Il est important que tous s'éloignent de l'édifice d'environ 200 pieds, en cas d'incendie, pour laisser la place aux pompiers et à leur équipement", signale monsieur Brunet.

Un tel exercice d'urgence mobilise des énergies: la Sécurité municipale (six personnes, trois véhicules), le Service des incendies (six personnes, trois véhicules) et le personnel de sécurité de l'UQAR. La planification et l'exécution de cet exercice a pour objectif principal la sauvegarde de la vie et de la santé des usagers des lieux.

Monsieur Brunet poursuit: "Nous savons très bien que de tels exercices dérangent toujours un peu nos habitudes de vie quotidienne. Par contre, si nous ne faisons aucun exercice de ce genre, saurez-vous quoi faire en cas de désastre ou d'incendie? Ça n'arrive qu'aux autres? Pensez à Chapais: 43 victimes à cause d'un manque de planification en cas d'incendie. Pensez à Ste-Anne-des-Monts: six personnes ont péri par asphyxie à cause de l'inhalation de gaz toxiques, ennemi mortel lors d'un incendie."

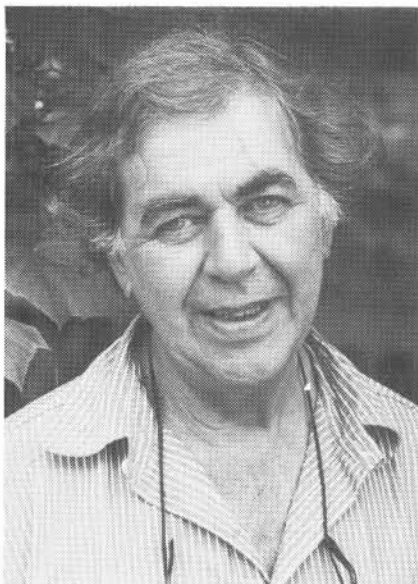
Le Service des incendies de la Ville de Rimouski envisage de procéder à un autre exercice d'incendie à l'UQAR, le printemps prochain. La collaboration de chacun est essentielle!

A l'UQAR, le 25 novembre

Charles Daudelin

L'une des figures de proue de la sculpture moderne au Québec sera à l'UQAR, mardi de la semaine prochaine.

En effet, dans le cadre des cours en arts visuels de l'UQAR, le sculpteur Charles Daudelin donnera une conférence à l'amphithéâtre de l'Université (F-210), le mardi 25 novembre, à 19 h. Il parlera de la recherche et du cheminement créateur de son oeuvre. Il y aura aussi à cette occasion présentation d'un film de l'Office national du film sur l'oeuvre de Daudelin. Cette activité est ouverte à tout le monde.



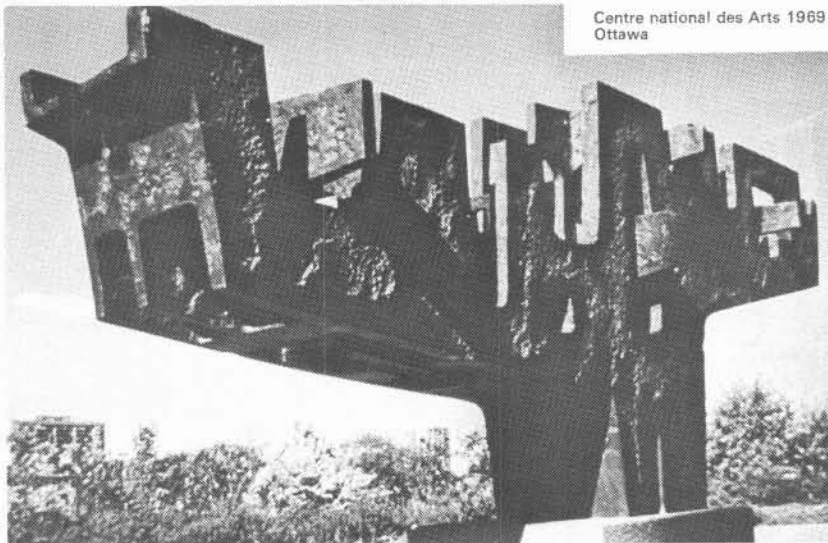
Né à Granby en 1920, Charles Daudelin est un véritable pionnier au Québec de la sculpture et de son intégration à l'architecture. Ses réalisations publiques ne se comptent pas. On lui doit notamment une sculpture pour le Centre national des arts d'Ottawa (1969), une sculpture d'environnement pour l'Ensemble architectural "G" à Québec, l'Allegrocube au Nouveau Palais de justice de Montréal (1973).

Depuis cette date ses réalisations s'intègrent de plus en plus à l'architecture et à la ville. A la fin de 1982, on voit l'installation de la murale de bronze (52' X 17') à la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame de Montréal et 1983, en plus de Variation 24 à la Banque nationale

du Canada (au siège social de Montréal), l'Eolienne 5, en acier peint et en acier inoxydable, au Palais des congrès de Montréal.

verre à l'aluminium et du plexi au monument de granite.

L'éventail des créations de cet artiste polyvalent passe des séri-



Centre national des Arts 1969
Ottawa

Les aménagements du Square Viger (à Montréal) et de la Place du Québec à Paris (Saint-Germain-des-Prés), ont été réalisés à l'automne 1984 par l'implantation de deux sculptures-fontaines en bronze: "Mastodo" et "Embacle".

Charles Daudelin est présent au sein des plus importantes collections publiques et privées. Ses sculptures varient du bronze à l'acier inoxydable, de la fibre de

graphies à l'eau forte, de la lithographie à la création de médailles et de trophées à l'aménagement environnemental.

Il s'est vu attribuer l'an dernier le prix Paul-Émile-Borduas, prix du Québec 1985.

Il sera possible de rencontrer Charles Daudelin à Rimouski, le 25 novembre prochain. Bienvenue!

En bref

Nouveau service de référence à la bibliothèque: en réponse à leurs attentes, les usagers de la bibliothèque pourront adresser leurs questions de recherche à un professionnel les lundis soirs, de 18 h à 21 h. Ce service est offert jusqu'au 19 décembre 1986.

Les membres du Syndicat des chargé-e-s de cours de l'UQAR ont rejeté les offres patronales, mardi dernier, en assemblée. L'exécutif syndical a reçu le mandat d'utiliser divers moyens de pression, y compris la grève. Des rencontres de négociation sont prévues cette semaine.

Le député libéral du comté de Matapédia, monsieur Henri Paradis, sera à l'UQAR le vendredi 21 novembre prochain, à 10 h, au local C-415, pour présenter "les orientations du gouvernement québécois en matière de développement régional". Bienvenue à tous.

La Galerie d'art Bernard Larocque (186, rue Notre-Dame Est) présente du 23 au 30 novembre une exposition duo de Paul Soulikias et de Yvon Breton. On pourra voir une quinzaine de toiles de monsieur Soulikias (paysages canadiens, natures mortes, portraits) et une quinzaine de tableaux de Yvon Breton (lacs et ruisseaux du Québec, mouvements d'enfants, natures mortes).

Protection des non-fumeurs

A compter du 1er janvier prochain, une nouvelle "Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics" entrera en vigueur au Québec. Cette loi a été sanctionnée par l'Assemblée nationale en juin dernier. L'UQAR fait partie des "lieux publics" qui sont visés par cette loi.

L'Université avait déjà une directive interdisant de fumer à certains endroits précis: salles de cours, laboratoires, bibliothèque, une partie de la cafétéria, etc. Cependant, la nouvelle loi aura encore plus de dents que cette directive de l'Université: des amendes peuvent être imposées dans certains cas et les lieux où il est interdit de fumer sont plus nombreux.

Ainsi, la nouvelle loi interdit de fumer dans "une salle ou un comptoir destiné à des prestations de services à des personnes qui peuvent se rendre sur les lieux". Cela inclut la cafétéria, le comptoir lunch et le café l'Auriculairre, qui n'étaient jusqu'à maintenant que partiellement touchés par la directive de l'Université. La nouvelle loi défend également de fumer dans les ascenseurs, tout comme dans les autobus de transport urbain.

La loi indique qu'il est "interdit de fumer dans un lieu fermé utilisé pour des activités religieuses, sportives, judiciaires, culturelles ou artistiques, lorsque de telles activités s'y déroulent". Ce qui signifie qu'il sera défendu de fumer à l'Atrium, au Salon des étudiants, ou à l'Auri-

culaire, lorsque, par exemple, un spectacle y a lieu.

La nouvelle loi comporte des amendes qui vont de 20 \$ à ... 1000 \$ en cas d'infraction. En fait, les agents de la paix ou les inspecteurs autorisés par l'Université peuvent remettre un avis d'infraction aux personnes qui contreviennent à cette loi. Sur demande, l'inspecteur doit s'identifier et exhiber un certificat attestant sa qualité.

La loi oblige l'Université à placer des affiches aux endroits où il est interdit de faire de la boucane.

Le Ministre de l'environnement est responsable de l'application de la loi sur la protection des non-fumeurs.



Salon du ski

Environ 3000 personnes ont visité le Salon du ski, qui avait lieu à l'UQAR, les 7, 8 et 9 novembre dernier. Le président d'honneur de cette activité était l'ex-skieur Peter Duncan. Les profits de ce Salon seront versés à l'UQAR, pour la formation d'un club de ski alpin.



ALIMENTS ET PRODUITS NATURELS

99 Rouleau
Rimouski G5L 5S4 tel. [418] 723-0355

ALIMENTS ET PRODUITS NATURELS

ALIMENTS DE BASE,

COSMÉTIQUES,

LIVRES,

ETC.

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS.

Mérite pour les banquiers de la région

Le Conseil régional de Rimouski de l'Institut des banquiers canadiens a été nommé le Conseil de l'année 1985-1986 au Québec. Le rôle principal de l'Institut des banquiers canadiens est de promouvoir la formation professionnelle des banquiers en reconnaissant les cours suivis dans les facultés canadiennes.

Conseil régional de Rimouski, le taux de pénétration a été de 19% en comparaison avec un taux de 10% dans l'ensemble du Québec. La plupart des cours suivis par ces quelques 200 étudiants sont dispensés par le Département d'économie et de gestion de l'Université du Québec à Rimouski.

Les personnes-ressources du Conseil régional de Rimouski pour l'année 1985-1986 étaient:

Michèle Gagnon, présidente (Banque Nationale du Canada); André Bouchard, coordonnateur (Banque de Montréal); Langis Ouellet (Banque de Montréal); Ghislaine Otis, secrétaire trésorière (Banque Nationale du Canada); Pierre Leblanc (Banque de Commerce Canadienne Impériale); Bernice Milliard (Banque Royale du Canada); Bruno Mathieu (Banque Royale du Canada); Régis Fortin (Université du Québec à Rimouski).

Cet honneur souligne le souci de perfectionnement du personnel bancaire de la région et le dynamisme des membres du Conseil régional.



Institut des banquiers canadiens

Les spécialistes de l'éducation bancaire.

On compte huit conseils régionaux au Québec dont celui de Rimouski qui regroupe les périconseils de Matane, Amqui, Baie-Comeau, Chandler et Rivière-du-Loup.

Par rapport à la clientèle étudiante potentielle des banques du



Votre Coop et le père Noël

Lors d'un achat à votre Coop, courez la chance de gagner l'un des 8 prix du bas de Noël, qui totalisent une valeur de 900 \$.

Bas de Noël:

- un bon d'achat de 250 \$;
- une calculatrice financière Pc-1421;
- une valise;
- un dictionnaire Robert I;
- un stylo (valeur de 50 \$);
- une lampe;
- un globe terrestre;
- un bon d'achat de 100 \$.

La Coop procédera à deux tirages au sort à toutes les semaines à compter du 17 novembre jusqu'au 11 décembre 1986.

Le 11 décembre, à midi à l'Atrium, aura lieu la remise des prix. Aux six noms tirés antérieurement s'en ajouteront deux autres tirés dans l'assistance. Chacun de ces noms, ira rejoindre les autres dans une boîte, et c'est alors que l'on pigera les gagnants ou gagnantes du bon d'achat de 250 \$ et des autres prix.

Pour participer, c'est très simple, tout achat à la Coop, si tu es membre, te donne droit à une chance d'être gagnant-e.

Nous vous invitons à participer en grand nombre.

GUERRIÈRE DE L'ÉMERGENCE

comptable en management accréditée



Un combat serré se livre sur tous les terrains économiques. L'entreprise exige maintenant des stratèges fonceurs. Des conquérantes. Nous recherchons les meilleures. Seulement les meilleures.

Renseignez-vous auprès de:

La Corporation professionnelle des C.M.A.
555, boul. Dorchester Ouest
Bureau 724
Montréal (Québec)
H2Z 1B1
(514) 875-8621

CMA

Parviz Maghami

Les plantes à usage industriel

Parfums, aromatisation alimentaire, préparations médicinales. Au Canada, en 1980, la consommation de plantes à usage industriel représentait un montant de 5,3 millions de \$. Deux ans plus tard, en 1982, le chiffre grimpeait

intervenant s'intéressent au développement de telles productions agricoles.

Il était guidé dans la région par Jean Morisset, un diplômé de l'UQAR en biologie-géographie, qui

exemple: les huiles essentielles (essences de feuilles et de racines) qui servent pour les parfums, les produits pharmaceutiques, la charcuterie, etc.; les huiles de grains et de semences (tournesol, ricin, colza) pour des préparations alimentaires, industrielles (peinture, vernis) ou cosmétiques; les plantes à usage thérapeutique (pharmaceutique et diététique); et tout le secteur agro-alimentaire (fines herbes, épices, colorants pour aliments, aromatisants pour boissons alcooliques, etc.).

Présentement, par rapport à ces plantes, le Canada n'a du succès que dans une seule exportation: la graine de moutarde.



MM. Parviz Maghami et Jean Morisset

à 8,6 millions. La grande majorité de ces produits est importée, principalement de l'Europe de l'Est et des pays du Tiers-Monde. Les prix de vente en gros tout comme la qualité sont souvent instables. Selon Parviz Maghami, agronome et spécialiste français des plantes aromatiques et médicinales, il y a des productions à développer dans ce sens, au Canada.

Monsieur Maghami était de passage dans la région dernièrement pour sensibiliser le monde agricole aux possibilités de production de plantes à usage industriel. A l'UQAR, il a rencontré une quinzaine de personnes, biologistes, chimistes et chercheurs impliqués dans le développement régional. Il s'est aussi rendu dans la Vallée de la Matapédia, où plusieurs

est captivé par ces questions et qui a fait une étude l'été dernier sur les capacités bio-physiques de la Vallée de la Matapédia face aux plantes à usage industriel, dans un objectif de diversification agricole.

Au Québec, certaines tentatives de développer de telles productions ont échoué jusqu'à maintenant. Dans les fines herbes, en particulier. Selon monsieur Maghami, "pour que ça fonctionne, il faut que les producteurs aient des filières avec les milieux industriel et scientifique, et il est nécessaire d'innover dans les produits, pour répondre aux besoins nouveaux. Il est important aussi d'avoir de bonnes techniques de culture".

Dans le domaine des plantes à usage industriel, on retrouve par

Souper international Dinonga

DINONGA vous invite à un souper international, le mercredi 19 novembre à 18 h, au Salon étudiant.

Au menu:

- mets de plusieurs pays;
- service de bar;
- tirages;
- musique et danse avec le groupe "Son del Pacifico";
- ambiance chaleureuse garantie.

Les billets (6 \$) sont disponibles à la Coop étudiante et auprès des membres du groupe DINONGA. N'attendez pas à la dernière minute, le nombre de billets est limité. Cette soirée est une bonne occasion pour apporter vos Outils de Paix en soutien au peuple du Nicaragua. Pensez-y, le bateau part bientôt.

Nous vous attendons donc en grand nombre pour cette soirée de solidarité et d'exotisme.

UQAR-information

hebdomadaire de l'Université du Québec à Rimouski

300, av. des Ursulines, Rimouski, G5L 3A1

Publié par le Service de l'information - Local D-402.5 - Tél.: 724-1426

ISSN 0711-2254

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec